

Garderie Périscolaire/Accueil Collectif de Mineurs Châtillon sur Loire

PROJET EDUCATIF 2021/2022

La garderie périscolaire et le centre de loisirs de la commune de Châtillon contribuent à former des enfants et des adolescents, citoyens épanouis, libres et autonomes, capables de prendre place dans la société et devenir les acteurs de leur évolution. Elle s'engage à défendre des valeurs telles que :

- ✓ L'Éducation Populaire,
- ✓ La Citoyenneté,
- ✓ La laïcité et
- ✓ Le respect des droits de l'enfant.

La structure développe des activités pour leurs valeurs démocratiques et humaines afin que chaque individu puisse être acteur de son propre épanouissement.

Les équipes d'animation de la garderie périscolaire et du centre de loisirs auront durant la période d'ouverture de la structure, c'est à dire du 1er Septembre 2021 au 30 juillet 2022 une mission éducative en direction des enfants de 3 à 13 ans.

A) Les objectifs éducatifs visés par la commune

- Proposer des activités qui suscitent l'intérêt des enfants
- Prendre en considération l'enfant dans sa globalité
- Favoriser l'ouverture d'esprit, l'autonomie, et la socialisation
- Inscrire le principe d'éducation, d'évolution, et de formation permanente tout au long de la vie
- Favoriser l'épanouissement et l'enrichissement individuel et collectif grâce aux activités
- Inscrire le principe de non exclusion
- Impulser des démarches d'entraide et de solidarité
- Permettre aux jeunes d'accéder à une citoyenneté participative par la responsabilisation et l'action
- Assurer la sécurité physique et affective ainsi que la santé de l'enfant
- Renforcer la communication avec les parents et favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation

B) Les 3 axes de la phase de développement

- Une amélioration de la qualité de l'accueil des enfants, des jeunes et des familles
- Une meilleure communication auprès de la population et entre les différents intervenants
- Une coordination transversale et globale de l'action éducative qui implique une concertation de tous les partenaires éducatifs : association, services municipaux, parents, enfants et jeunes.

applicables aux enfants ainsi qu'aux adultes.

Nos objectifs:

- ✓ Développer l'autonomie et la socialisation
- ✓ Apporter de nouvelles activités, matières, jeux...
- ✓ Respecter les rythmes de vie
- ✓ Intégrer des notions de développement durables, d'économies d'énergies, de respect de l'environnement...
- ✓ Favoriser le respect mutuel entre les individus et envers les locaux et le matériel

E) Les activités proposées

Les activités proposées visent l'apprentissage et l'épanouissement. Chaque activité doit intervenir en support du projet éducatif : épanouissement personnel, ouverture à la culture, éveil de l'esprit critique, développement du sens du partage...

La garderie périscolaire et l'accueil collectif de mineurs sont des lieux d'éducation mais ceux-ci ne doivent pas ressembler à une journée d'école. Ce sont des lieux de loisirs où l'enfant passe une partie de ses vacances ou de son temps libéré. Il doit donc être avant tout un lieu de détente et de socialisation où les enfants aiment s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes. Ce sont des endroits où l'on passe de bons moments et où l'on a de bons souvenirs, une source de connaissance, d'épanouissement, d'expériences à échanger et à raconter. Ils doivent répondre aux besoins de l'enfant, à ses intérêts.

Pendant les petites vacances scolaires, les mercredis et l'accueil périscolaire, toutes ces activités doivent préserver les notions d'enfance, de jeux, de plaisirs, d'épanouissement, de rêve, de spontanéité et de bonne humeur.

F) L'équipe d'animation a pour mission:

1. De prendre en compte chaque enfant dans sa spécificité
2. D'instaurer un cadre relationnel qui favorise :
 - Le respect mutuel et la convivialité
 - Les progrès individuels et collectifs
3. D'être cohérent entre ce qu'il dit et ce qu'il fait.
 - De suggérer, susciter, valoriser et proposer des projets.
 - De favoriser la création et la découverte, notamment par le jeu.
 - De garantir la sécurité physique et affective de tous.
 - De donner des limites et définir un cadre dans lequel chacun évolue en sécurité.
 - De garantir le respect des lieux et du matériel.
4. L'équipe d'animation a une mission éducative. Elle doit permettre aux enfants :
 - d'appréhender plus facilement leur milieu naturel, géographique, social, culturel et humain;
 - de devenir un adulte respectueux et responsable;
 - d'apprendre à partager et être à l'écoute de l'autre tout en le respectant;
 - d'intégrer les règles de vie du groupe (et de la société) et de les appliquer;